

Les usages des graveurs

Étienne ÉVRARD

PURNELLE (Gérald) : 1995, *Les usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés : le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions latines de Rome* (Genève : Droz, « Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège », fasc. CCLXX), 524 pp.

Prix : 48 FS.

ISBN : 2-87019-070-0.

Rome est devenue relativement tôt une cité cosmopolite. L'abondance des esclaves y était grande et ces esclaves provenaient pour la plupart de pays étrangers, particulièrement de l'Orient où ils avaient été élevés dans la langue grecque. Venus à Rome, ils ont dû se mettre au latin, mais il est clair qu'ils ont gardé le souvenir de leur langue maternelle et que ce souvenir a pu perdurer pendant plus d'une génération. Parallèlement, la langue des nouveaux venus a suscité la curiosité et l'intérêt des autochtones, au point que le goût de l'hellénisme et de la langue grecque fut à certains moments l'objet d'un véritable snobisme à Rome. C'est que, parmi les esclaves hellénophones et les affranchis d'origine grecque, à côté d'êtres incultes, il y avait des gens de haute culture, tel le poète Livius Andronicus. Cette situation attisa la curiosité des Romains les plus cultivés pour une civilisation que les expéditions en Orient avaient rendue plus proche.

Les difficultés dues au multilinguisme romain étaient encore accentuées par le fait que le grec s'écrivait dans un alphabet autre (malgré d'évidentes ressemblances) que celui de Rome. Dans les cas où l'emploi de l'écriture s'imposait, il fallait donc un système de transcription. Cette nécessité se manifestait sans doute avec une spéciale acuité pour les noms propres et spécialement les anthroponymes : on imagine les circonstances où une telle transcription était indispensable, par exemple pour la confection de listes ou celle de documents et d'actes qui, rédigés en latin, devaient faire mention de personnages au nom grec. Parmi les monuments venus jusqu'à

✉ Université de Liège; L.A.S.L.A.; place du 20-Août, 32; B-4000 Liège.

Fax : +32 4 366 57 84

E-mail : cevrard@vml.ulg.ac.be

nous, ceux où de telles transcriptions se manifestent le plus fréquemment sont les monuments funéraires et les inscriptions dont ils sont pourvus, mais d'autres types d'inscriptions (par exemple les dédicaces) entraînent aussi la juxtaposition d'un texte latin et d'anthroponymes grecs.

Lorsque des cas de ce genre se présentent à notre époque, nous disposons de solutions solidement établies, qui assurent l'uniformité. Tout d'abord, la plupart des langues étrangères avec lesquelles nous sommes en contact s'écrivent en alphabet latin. Et pour les autres, il existe des systèmes de transcription bien fixés. À Rome, il n'en va pas de même : les Romains, moins systématiques qu'on ne pourrait être tenté de le croire, ont le plus souvent des manières d'opérer très pragmatiques et ils ont tendance à résoudre leurs problèmes au coup par coup. De là une grande diversité dans les attitudes des transpositeurs, depuis celle du puriste qui s'efforce de rendre avec précision les graphies (ou le phonétisme) de la langue d'origine jusqu'aux à-peu-près de ceux pour qui il suffit que le message passe, fût-ce avec de grossières approximations.

Il convient de préciser que les cas faisant problème sont limités : pour la plupart des lettres, la correspondance entre les alphabets grec et latin ne laisse place à aucune hésitation; il n'y a de difficulté que sur les points où soit le graphisme soit la phonologie diffèrent notablement d'un domaine à l'autre, c'est-à-dire pour l'aspiration initiale, les occlusives aspirées et le rhô aspiré (dans ces trois cas, la diversité joue surtout sur l'emploi ou le non-emploi du signe *h*) ainsi que pour l'upsilon (pour lequel les transpositeurs utilisent soit *y*, soit *v* ou *i*). Ce sont là les grandes divisions de l'étude de Gérard Purnelle, à laquelle je viens enfin, après ce long préambule.

G. P., en effet, a décidé d'étudier la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés dans les anthroponymes grecs des inscriptions de Rome. La première tâche était d'établir le corpus; c'est-à-dire la liste des occurrences de ces anthroponymes : par souci d'exhaustivité, elles ont été recherchées dans les recueils les plus fiables : le volume de H. Solin consacré aux noms propres grecs de Rome ainsi que l'*Index cognominum* du volume VI du *C.I.L.*; au total plus de 23 000 occurrences d'anthroponymes. Avec une rigueur exemplaire, toutes ces occurrences ont fait l'objet d'examens critiques concernant les conditions de connaissance des pierres qui les fournissent (connaissance directe ou par des copies de documents aujourd'hui disparus) et la fiabilité des éditions qui en existent (cas de mauvaises lectures); on en trouve des exemples dès les pp. 72 et *sqq.* à propos des attestations les plus anciennes de *f* pour *phi*. En outre, elles ont toutes été traitées, même celles qui, résultant de confusions ou employant des graphies rares, ne sont pas très instructives; c'est à ces résidus qu'est consacrée l'annexe II, qui occupe les pages 449 à 502 : on y trouve non seulement les relevés de ces cas exceptionnels, mais de rapides considérations destinées à en expliquer la genèse. On est ainsi assuré que rien n'a été négligé de l'information accessible.

Un même graphème grec pouvant se transcrire de plusieurs manières (généralement deux principales, mais trois pour *phi*), il en résulte une première partition : les transcriptions de *chi*, par exemple, se répartissent en deux groupes, selon qu'elle se font par *c* ou par *ch* (compte non tenu des transcriptions plus rares, généralement dues à des erreurs). Mais une analyse plus fine exige que les ensembles ainsi obtenus soient l'objet de partitions plus détaillées, fondées sur des critères virtuellement significatifs, de manière à permettre des investigations statistiques destinées à faire apparaître les facteurs agissant sur les diverses modalités de transcription. Les données quantitatives et les résultats des tests statistiques forment une telle masse que, pour faciliter la lecture du texte principal, G. P. les a regroupés en fin de volume (pp. 339 à 415) de manière à pouvoir y renvoyer commodément.

Pour chacun des phonèmes dont la transcription pose problème, les critères de partition utilisés sont : la chronologie des inscriptions, la position du phonème dans le mot (initiale, médiane, finale), l'environnement (phonème précédent, phonème suivant), la présence de plus d'un phonème à problème dans un même mot, enfin l'appartenance à un groupe étymologique caractéristique. Cette liste doit évidemment être adaptée aux divers cas; ainsi, pour l'aspirée initiale, la position dans le mot est donnée d'avance, encore qu'une aspirée initiale puisse apparaître dans le corps d'un mot, en cas de composition (ce que G. P. appelle l'interaspiration : voir pp. 59 à 66); quant à la transcription de la lettre *phi*, l'existence de trois (et non deux) possibilités (*ph*, *p* et *f*) oblige à des décomptes plus complexes.

L'analyse statistique de ces données fait surtout appel au test de χ^2 (cf. pp. 18 et *sqq.*). Chaque sous-ensemble produit par une partition est comparé à l'ensemble dont il provient, de manière à vérifier s'il présente par rapport à celui-ci des écarts significatifs, auquel cas on est en droit de conclure que le phénomène sur lequel se fonde la partition agit sur le choix du mode de transcription. Il est en outre possible de coupler plusieurs critères : G. P. a ainsi vérifié si l'incidence, sur la transcription, de la position du phonème dans le mot n'est pas elle-même influencée par l'environnement phonique (cf. par exemple pp. 81, 87, 105).

Les tests une fois réalisés, il convient, en effet, d'en interpréter les résultats. Paradoxalement, les cas les plus simples sont ceux où ces résultats sont négatifs : dans ces cas, on sait que rien ne permet d'attribuer au critère testé un effet sur la transcription. En revanche, si le test est positif, on est amené à vérifier s'il s'agit d'un effet de phonétique, ou de tradition, ou de culture et de société, ou encore d'un facteur personnel. G. P. s'y emploie avec une patience exemplaire.

Les méthodes dont je viens d'esquisser la teneur sont appliquées par G. P. d'abord à la transcription des phonèmes aspirés (emploi ou non-emploi de *h*), c'est-à-dire l'aspiration initiale (pp. 43–68), les occlusives aspirées, *thêta* (pp. 75–86), *khi* (pp. 86–96) et *phi* (pp. 96–119) [avec des remarques sur des emplois particuliers de *h*, sur les graphies des inscriptions grecques et leur rapport avec les graphies latines et sur les cas de phonèmes multiples (groupes d'aspirées, aspirées suivies d'une liquide, aspirées géminées (pp. 119–148)], le *rho* (pp. 149–158), les mots

qui contiennent deux aspirées (pp. 159–177). Suivent un chapitre consacré aux emplois fautifs de *h*, qu'il s'agisse d'emplois parasites, de déplacements ou de reports (pp. 179–212) et un autre qui s'intéresse aux variantes de transcription soit à l'intérieur d'une même inscription soit, pour un même nom désignant un même individu, dans plusieurs inscriptions (pp. 213–241). Les conclusions relatives aux aspirées viennent ensuite, aux pp. 243 à 251. Dans une deuxième partie, G. P. applique les mêmes méthodes à la transcription d'*upsilon* : d'abord, l'étude statistique du corpus des *upsilon*, avec les partitions pratiquées pour les aspirées et une partition supplémentaire consacrée à la quantité, selon qu'*upsilon* est long ou bref (pp. 255–296), puis un chapitre sur les emplois fautifs du signe *y* (pp. 297–307), un autre sur les variations de transcription, dans une même inscription ou pour le nom d'un même individu (pp. 309–314) puis de brèves conclusions relatives à *upsilon* (pp. 315–320), suivies de la conclusion générale (pp. 321–335). La fin du volume, comme je l'ai dit, est occupée par les tableaux d'effectifs et de tests (pp. 339–441) ainsi que par une note paléographique (annexe I, pp. 441–448), par le relevé des graphies rares ou spéciales (annexe II, pp. 449–503) et par deux index. Cette longue description du contenu du travail de G. P. m'a paru nécessaire : c'était le meilleur moyen de mettre en évidence sa richesse, sa complexité ainsi que la minutie avec laquelle l'auteur envisage et traite tous les problèmes qu'il rencontre, même ceux qui pouvaient, à un premier regard, paraître mineurs.

Il me paraît opportun d'illustrer ce que je viens de dire au moyen de quelques exemples. Pour transcrire *phi*, le graveur dispose de la graphie *p*, que l'on peut dire négligée, de la graphie *ph*, qui s'efforce de rendre avec précision la nature du phonème grec, et de la graphie *f*, qui correspond avec une bonne approximation à la prononciation du grec *phi*, à partir du moment où le phonème ainsi représenté s'est spirantisé, mais qui pourrait aussi devoir sa faveur à d'autres motifs (cf. pp. 72–75). Les tests portant sur les effectifs des trois transcriptions possibles montrent que *ph* est nettement préféré aux I^{er} et II^e siècles mais que cette situation s'inverse significativement au III^e et surtout au IV^e. On voit donc qu'ici, c'est le facteur chronologique qui domine.

S'agissant d'aspiration initiale, l'examen de quelques groupes étymologiques est particulièrement intéressant. Tout d'abord, on observe que l'aspiration initiale est, de manière significative, plus fréquemment notée dans les anthroponymes commençant par *He-* ou *Hy-* que dans les autres anthroponymes en *H-*. Pour *Hy-*, on peut penser à une contagion du *y*, lettre caractéristiquement grecque. Quant au groupe en *He-*, la prédominance de la transcription de l'aspiration est particulièrement élevée pour *Hermes* et les noms en *Herm-*, ainsi que pour les noms en *Hel-*; ces groupes sont fort fréquents et leur origine grecque est bien connue (le dieu Hermès et l'héroïne Hélène); il y a donc là un phénomène culturel, et non phonétique (pp. 48–54).

Toujours à propos d'aspiration initiale, les anthroponymes commençant par *Help-* ont l'aspiration notée beaucoup plus souvent qu'omise, bien que le mot grec *elpis* porte l'esprit doux et que son étymologie ne soit pas favorable à une

aspiration. Les faits livrés par l'épigraphie latine semblent confirmer l'hypothèse qu'une prononciation aspirée a dû exister (ce que corrobore par ailleurs le copte). Mais, comme le révèle le test de χ^2 , la notation de l'aspiration dans le groupe *Help-* est significativement moins fréquente que dans l'ensemble du groupe des mots à initiale aspirée; il y a là, semble-t-il, l'indice d'un certain flottement (pp. 55–59).

Pour la transcription de *thêta*, la graphie *th*, fréquente à l'initiale, se raréfie à mesure qu'on avance dans le mot. Par ailleurs, elle est plus employée lorsque l'aspirée est suivie d'une voyelle plutôt que d'une consonne. Si l'on combine les deux tests, on constate que, quelle que soit la position dans le mot, la transcription *th* est toujours significativement plus fréquente quand l'aspirée est suivie d'une voyelle (pp. 77–81). L'examen de l'aspirée *chi* donne des résultats assez analogues, mais moins marqués, les tests étant moins fréquemment significatifs (pp. 86–88). Pour ces deux aspirées, comme pour *phi*, l'examen des groupes étymologiques conduit à des observations intéressantes, qu'il serait trop long de détailler ici (pp. 81–86; 88–93; 106–116; voir en particulier ce qui concerne *tuchè*, pp. 88–90, et *Aphroditè*, pp. 113 *sq.*).

Dans sa conclusion, G. P. observe que les phénomènes de transcription qu'il a étudiés ne permettent que des conclusions très prudentes concernant la phonétique du grec. En revanche, ils sont de bons indicateurs relativement à la manière dont les Romains prononçaient les mots (et les sons) grecs. Par ailleurs, ces transcriptions reflètent la familiarité avec des faits de culture, tels la connaissance du caractère grec de noms comme Hermès ou Aphrodite, ainsi que le souci de se conformer à certaines habitudes ou normes dues en bonne part au comportement des classes cultivées, marquant ainsi la sensibilité des graveurs à des formes de prestige. Enfin, les conditions concrètes de la confection d'une inscription amènent à faire intervenir un facteur psychologique : l'attention plus ou moins vive de l'artisan qui, à certains moments de son travail, est plus distrait et se montre sujet à la fatigue. Comme on le voit, une étude qui, au départ, pouvait apparaître comme de pure technique ouvre des horizons sur des aspects sociaux et culturels qui marquent la vie des gens. C'est une belle démonstration du fait que des recherches extrêmement pointues sont de nature, si elles sont bien menées, à ouvrir des horizons largement humains.